

Votations fédérale et communales du 13 février 2011

Succès du 18^{ème} essai de vote électronique

Tous les résultats sur www.ne.ch/vote avec la nouveauté du détail de la votation sous forme cartographique

A l'occasion de la votation fédérale et des votations communales de ce dimanche 13 février 2011, 3.770 électrices et électeurs neuchâtelois ont choisi de voter par internet sur les 12.313 personnes en ayant la possibilité, ce qui représente 7.35% du total des votes exprimés dans le canton de Neuchâtel. A signaler encore que 50 Suisses de l'étranger inscrits au Guichet unique ont voté lors de ce scrutin portant sur l'initiative populaire "Pour la protection face à la violence des armes" et dans le cadre des votations communales de Brot-Dessous, Saint-Aubin-Sauges, Vaumarcus, Chézard-Saint-Martin et La Chaux-de-Fonds. La chancellerie d'Etat se réjouit du déroulement avec succès de ce 18^{ème} essai de vote électronique, dont le seizième dans le cadre d'une votation fédérale. Le taux de participation à ce scrutin s'élève à 46.80% dans le canton de Neuchâtel. Tous les résultats sont en ligne sur le site Internet de l'Etat, rubrique www.ne.ch/vote, qui comprend désormais une nouveauté avec le détail de la votation présenté sous forme cartographique.

A noter que la population neuchâteloise a accepté à 53.20% l'initiative "Pour la protection face à la violence des armes".

Pour ce 18^{ème} essai de vote électronique, le nombre limite de votants était fixé à 16.000 électrices et électeurs. Le vote électronique était comme habituellement réservé aux personnes ayant préalablement conclu un contrat d'utilisation du Guichet unique mis en place par le canton de Neuchâtel.

A ce jour, plus de 16.600 contrats d'utilisation du Guichet unique - y compris quelque 295 contrats pour les Suisses de l'étranger - ont été conclus par des personnes privées.

- Retrouvez le détail des résultats de la votation fédérale du 13 février 2011 sur www.ne.ch/vote qui comprend désormais une nouveauté avec le détail de la votation présenté sous forme cartographique.

Pour de plus amples renseignements:
Séverine Despland, chancelière d'Etat, tél. 032 889 40 03.

Neuchâtel, le 13 février 2011